MODELE de Courrier à l’Inspection du Travail pour le préfet.

Courrier Envoyé en recommandé avec A.R

Bordeaux, le ../../….

Monsieur le Directeur,

Nous salariés de l’entreprise :

Nom :

Adresse de l’entreprise :

Le travail lors des fortes chaleurs d'été, particulièrement à l'extérieur, peut être à l'origine de troubles pour la santé, voire d'accidents du travail dont certains peuvent être mortels.

Nous vous alertons sur le fait que nous travaillons dans ces conditions sur nos chantiers à risque du fait de la chaleur à l’extérieur avec des seuils qui sont au de la des prescriptions d’alertes et de danger pour la santé des travailleurs dans des conditions qui sont au-delà des limites préconisées par l’INRS, et OPPBTP.

Vous n’êtes pas sans savoir que si une entreprise a décidé d'un arrêt du travail pour cause de canicule, sa recevabilité au titre du régime d'indemnisation chômage intempéries pourra être examinée par une commission nationale qui se prononcera en fonction des conditions climatiques observées au moment de l’arrêt et du niveau d’alerte déclenché par le préfet dans le département où se situe le chantier. Seuls les arrêts dans une zone déclarée par le préfet en niveau d'alerte 3 (orange) ou 4 (rouge) sont susceptibles d’être considérés comme recevables à la demande de chômage intempéries canicule.

Nous vous demandons par conséquent, Monsieur le Directeur Travail, de demander à Monsieur le préfet de déclarer notre territoire en alerte de niveau 3 ou 4 afin de protéger les salariés de notre Entreprise de cette mise en danger et de les retirer de cette situation à risques.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

MODELE de Courrier à votre Employeur.

Courrier Envoyé en recommandé avec A.R

Bordeaux, le ../../…

Monsieur le Directeur,

Nous salariés de l’entreprise :

Nom :

Adresse de l’entreprise :

Le travail lors des fortes chaleurs d'été, particulièrement à l'extérieur, peut être à l'origine de troubles pour la santé, voire d'accidents du travail dont certains peuvent être mortels.

Nous vous alertons sur le fait que nous travaillons dans ces conditions sur nos chantiers soumis à des risques du fait de la chaleur à l’extérieur avec des seuils qui sont au-delà

des prescriptions d’alertes et de danger pour la santé des travailleurs dans des conditions qui sont au-delà des limites préconisées par l’INRS, et PROBTP.

Conformément aux dispositions de l’article L. 4122-1 du Code du travail mettant à la charge de chaque personne dans l'entreprise l'obligation de préserver sa propre santé ainsi que celle des personnes concernées par leurs actes ou leurs omissions.

Il en résulte de cette exposition à de fortes chaleurs un danger grave et imminent pour ma santé (et celles des autres salariés) sur le site. Par conséquent, je vous prie de bien vouloir noter que j'entends faire usage du droit de retrait prévu à l'article L. 4131-1 du Code du travail.

Je vous demande de bien vouloir mettre en œuvre toutes les mesures afin que je puisse reprendre mon poste en toute sécurité notamment le Congés Intempéries prévu par les textes.

Veuillez croire, Monsieur le Chef d’Entreprise, à l'assurance de ma considération distinguée.

Signature